

Conseil de laboratoire du Lundi 12 décembre 2022 RELEVÉ DE DÉCISIONS

Membres présents :

Membres de droit :

Stéphane Lambrecht, Daniel Schmitt, Jérôme Maati

Membres élus :

Dimitri Acoumambo, Stéphanie Baumann, Fanny Bougenies, Edwige Camp, Nabila Daïfi, Emmanuelle Delattre-Destemberg, Isabelle Kustoscz, Jean-Charles Meunier, Emmanuelle Santinelli, Laurent Siguoir

Membre du laboratoire :

Maryvonne Boudy, RAF, secrétaire de séance

Membres excusés :

Irène Cagneau, Emilie Dupuis, Amos Fergombé, Yasmine Guittard, Eric Henry, Rim Khemiri, Véronique Sanguinetti, Solange Segala, Florent Masson, Michel Labour, Antoine Masingue, Mei Menassel

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de décisions du Conseil de laboratoire du 10 novembre 2022
- Nomination des membres de la Commission doctorale (vote)
- Vote du budget du Pôle transversal et des Départements
- Campagne d'emplois des enseignants-chercheurs 2023
- Demande de rattachement au laboratoire en qualité de membre associé de Madame Evi Gkotzaridis, Monsieur Olivier Alfonsi, Monsieur Romain Laulier, Monsieur Juan-Miguel Guillermo Dothas et Monsieur Richard Skryzak
- Questions diverses

Stéphane Lambrecht, directeur du laboratoire, ouvre la séance à 14 h 00, après avoir remercié l'ensemble des conseillers pour leur présence.

I - Approbation du relevé de décisions du Conseil de laboratoire du 10 novembre 2022

Les différents points du relevé de décisions du Conseil de laboratoire en date du 10 novembre 2022 sont parcourus et adoptés à l'unanimité, après modification du deuxième alinéa du point sur les études doctorales.

II - Nomination des membres de la Commission doctorale

S. Lambrecht rappelle que, conformément aux statuts du laboratoire, les missions doctorales du Pôle transversal sont remplies par la Commission doctorale en réunion avec le Comité directeur du laboratoire.

Les trois missions de la Commission doctorale :

- examiner les thématiques et les candidatures des projets de thèses sollicitant un financement ou un cofinancement de l'université ; classer les dossiers de candidature en janvier et organiser les auditions des candidats en mai/juin. Dans l'exercice de cette mission, réunion en formation de jury (6 membres enseignants-chercheurs) ;
- proposer à la Direction les membres représentants du Laboratoire dans le Pôle Sociétés et Humanités de l'Ecole doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) ;
- animer les études doctorales transversales au sein du laboratoire en lien avec l'ED PHF : concevoir une offre de séminaires doctoraux et les cours rémunérés proposés à l'ED PHF (6 membres enseignants-chercheurs et trois doctorants).

S. Lambrecht indique que chaque membre de la Commission doctorale proposé est professeur ou maître de conférences habilité à diriger des recherches et spécialiste dans l'une des disciplines de chacun des groupes de disciplines du laboratoire. Chaque membre titulaire est associé à un membre suppléant. Les procurations ne sont pas autorisées.

- Grégoire Duchange, titulaire, et Solange Ségala, suppléante, pour le groupe Droit,
- Antoine Masingue, titulaire et Isabelle Kustos, suppléante, pour le groupe Gestion,
- Ludovic Nys, titulaire, et Nicolas Balutet, suppléant, pour le groupe Histoire et Civilisations,
- Thomas Pfirsch, titulaire, et Sylvain Petit, suppléant, pour le groupe Economie et Géographie,
- Vincent Vivès, titulaire, et Stéphanie Schwerter, suppléante, pour le groupe Lettre, Arts et Langues,
- Julian Alvarez, titulaire, et Hafida Boulekbache, pour le groupe Sciences de l'information et Génie civil.

S. Lambrecht ajoute que trois doctorants du laboratoire siègent également dans la Commission doctorale pour l'animation des études doctorales :

- Pierre-Alexis Delhaye, doctorant du Département CRISS
- Mylène Taisne, doctorante du Département DeVisu
- Auguste Hazemann, doctorant du Département DeScripto

Après discussion, les membres du Conseil de laboratoire décident à l'unanimité de nommer en qualité de membres de la Commission doctorale du Pôle transversal, les six membres titulaires, les six membres suppléants et les trois doctorants proposés par la Direction du laboratoire.

III – Vote du budget du Pôle transversal et des Départements

S. Lambrecht rappelle que, selon l'article 11 des statuts du laboratoire relatif aux attributions du Conseil de laboratoire, il appartient au Conseil de laboratoire d'adopter la répartition du budget entre le Pôle transversal, la Direction du laboratoire et les Départements, selon la proposition de répartition émise par le Comité directeur.

Le Comité directeur s'est réuni le 15 novembre 2022 pour élaborer la proposition de répartition des dotations octroyées par l'université (205 000 € en fonctionnement et 25 000 € en investissement) et l'INSA Hauts-de-France (12 000 € en fonctionnement).

Il a été décidé, lors de cette réunion, de proposer au Conseil de laboratoire une dotation initiale de fonctionnement pour le Département CRISS de 74 200 euros, de 29 200 euros pour le Département DeScripto, 29 200 euros pour le Département DeVisu, 79 500 euros pour le Pôle transversal et 5 000 euros pour la Direction du laboratoire. Les deux critères principaux retenus pour le calcul de la dotation initiale de chaque Département : le nombre d'enseignants-chercheurs par Département (CRISS 89, DeScripto 27, DeVisu 28) et la réduction de la disparité de répartition par tête.

S. Lambrecht explique ensuite que le Bureau du Département Descripto, lors de sa séance en date du 29 novembre 2022, a exprimé son inquiétude quant à la difficulté de construire une réelle dynamique de recherche avec si peu de moyens financiers. Cette inquiétude est également partagée par le Département CRISS et le Département DeVisu. L'impact du nombre de soutenances de thèse sur le budget de chaque Département, la dotation de la Chaire Intelligence spatiale et le financement de l'Observatoire des Extrémismes et des Signes Emergents (OESE) imputés au laboratoire plutôt qu'à l'établissement ainsi que le poids financier de la prestation de services réalisée par Madame Irène Sartoretti, auto-entrepreneuse, sont soulignés.

S. Lambrecht suggère, en conséquence, que le Conseil de laboratoire réfléchisse à un ajustement en faveur des Départements, tout en gardant à l'esprit l'objectif de montée en puissance du Pôle transversal.

Il propose à l'assemblée un scénario alternatif afin de transférer 14 000 euros du Pôle transversal vers les Départements :

- Direction du laboratoire : transfert des 5 000 € de budget prévisionnel. 3 202,39 € de reliquat du projet ELSAT 2016 seront, à la place, affectés à la Direction du laboratoire.
- OESE : transfert de 1 000 € (budget prévisionnel de 8 000 € au lieu de 9 000 €)
- Chaire Intelligence spatiale : transfert de 5 000 € (budget prévisionnel de 15 000 € au lieu de 20 000 €). 5 000 € seront sollicités sur ressources propres de l'université afin

d'honorer les engagements pris par l'université auprès de Jacques Lévy, directeur de la Chaire.

- Double workshop international sur le tourisme : transfert de 2 000 € (budget prévisionnel de 1 000 € au lieu de 3 000 €). La Chaire Tourisme et Patrimoine va prendre en charge 2 000 € (accord d'Arnaud Huftier, directeur de la Chaire).
- Pas de stage financé en 2023 par le Pôle transversal : transfert des 1 000 €.

Ce nouveau scénario permet, en gardant la même clé de répartition pour les trois départements (effectifs et réduction des disparités), de répartir la dotation initiale de la manière suivante :

- Pôle transversal et Direction : 70 500 € (au lieu de 84 500 €)
- Département CRISS : 83 500 € (au lieu de 74 200 €)
- Département DeScripto : 33 500 € (au lieu de 29 200 €)
- Département DeVisu : 33 500 € (au lieu de 29 200 €)

Après discussion, la proposition alternative du Comité directeur, soumise au vote, est adoptée à la majorité des voix.

Résultat du vote :

Favorables : 23

Défavorables : 2

IV – Campagne d'emplois des enseignants-chercheurs 2023

Liste des 12 postes d'enseignants-chercheurs sollicités au titre de la Campagne d'emplois 2023 :

| Département du laboratoire | Composante de formation | Corps | Section CNU | Discipline |
|----------------------------|--|-------|-------------|--|
| DeVisu | INSA Hauts-de-France | MCF | 71/18 | Communication urbaine, système d'information et dispositif numérique |
| CRISS | IUT, Dépt Techniques de commercialisation, Cambrai | MCF | 6 | Marketing digital |
| DeVisu | IUT, Dépt Génie Mécanique et Productique | MCF | 7 | Linguistique française, syntaxe, sémantique et discours |
| CRISS | IUT, Dépt Techniques de commercialisation, Cambrai | MCF | 14 | Civilisation espagnole contemporaine (20ième et 21ième siècles) : Société, Politique, Economie |
| CRISS | ISH | PR | 5 | Economie du Tourisme |
| CRISS | ISH | PR | 6 | Stratégie, management stratégique |
| DeScripto | ISH | PR | 18 | Sciences des Arts |
| CRISS | ISH | MCF | 6 | Marketing digital |

| | | | | |
|-----------|-----|-----|----|--|
| CRISS | ISH | MCF | 6 | Comptabilité |
| DeScripto | ISH | MCF | 10 | Littératures comparées |
| CRISS | ISH | MCF | 11 | Civilisation nord-américaine : Histoire et/ou politique, économie des Etats-Unis |
| CRISS | ISH | MCF | 11 | Civilisation britannique : histoire et/ou culture du Royaume-Uni |

V – Demande de rattachement au laboratoire en qualité de membre associé de Madame Evi Gkotzaridis, Monsieur Olivier Alfonsi, Monsieur Romain Laulier, Monsieur Juan-Miguel Guillermo Dothas et Monsieur Richard Skryzak

- Madame Evi Gkotzaridis, docteure en Histoire et politique irlandaises, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à l'Institut Sociétés et Humanités (ISH) en civilisation britannique, demande son rattachement au laboratoire, au sein du Département CRISS, en qualité de membre associé.
- Monsieur Olivier Alfonsi, doctorant en histoire et archéologie à l'université de Grenoble, ATER en histoire ancienne à l'ISH, demande son rattachement au laboratoire en qualité de membre associé, au sein du Département CRISS.
- Monsieur Romain Laulier, maître de conférences en droit privé à la Faculté de droit de l'université catholique de Lille, membre du Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit (C3RD) demande son rattachement au laboratoire en qualité de membre associé, au sein du Département CRISS.
- Juan Miguel Dothas, docteur en Littératures comparées et en Langues, lettres et traductologie, demande son rattachement au laboratoire en qualité de membre associé, au sein du Département DeScripto.
- Richard Skryzak, docteur en Arts et Sciences de l'Art, spécialité Arts Plastiques, Professeur titulaire d'Enseignement Artistique Hors Classe « Art Vidéo / Analyse et Histoire des Images » à l'Ecole Supérieur d'Art de Tourcoing, demande son rattachement au laboratoire en qualité de membre associé, au sein du Département DeScripto.

Après la présentation de leur parcours respectif et la discussion qui a suivi, la candidature de Madame Gkotzaridis et de Messieurs Alfonsi, Laulier, Dothas et Skryzak est accueillie favorablement à l'unanimité.

VII – Questions diverses

• Etudes doctorales – Inscriptions en thèse

S. Lambrecht évoque la rencontre avec Marc Duquennoy, Directeur de l'ED PHF, pour évoquer les problèmes d'inscription en thèse. La discussion a donné lieu à une

proposition de nouvelle rédaction de l'article 6.4 du règlement intérieur de l'ED PHF relatif à la réinscription en 5^{ème} année et plus des doctorants, proposition qui sera soumise au Conseil de l'ED PHF en janvier 2023.

L'article initialement rédigé indique que « en dehors des thèses réalisées à mi-temps et cas particuliers (arrêt maladie de plusieurs mois, maternité, césure, etc...), il n'y aura pas de réinscription en 5^{ème} année et plus en début d'année universitaire. Dans certains cas, une inscription au moment de la procédure de soutenance sera proposée (idem pour une 7^{ème} année pour une thèse à mi-temps) ».

La proposition de nouvelle rédaction de l'article est la suivante : « en principe les thèses réalisées à temps plein sont soutenues dans un délai de trois ans. La durée de la thèse peut être reportée à une durée de six années au maximum hors cas particuliers. Lorsqu'une inscription en 7^{ème} année de thèse ou au-delà est demandée, le directeur de l'Ecole doctorale peut, outre l'avis du Comité de suivi individuel (CSI), demander un rapport spécifique sur l'avancée concrète des travaux du doctorant et les chances de soutenir dans l'année d'inscription. Ce rapport est établi soit par le responsable du Pôle, soit par un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches relevant de la matière et nommé de manière adhoc par le Directeur de l'Ecole doctorale. Le doctorant est tenu de communiquer tous les documents nécessaires pour l'appréciation du rédacteur du rapport. En fonction du rapport du CSI et du rapport spécifique, le directeur de l'Ecole doctorale décide s'il propose une réinscription dérogatoire en 7^{ème} année ou plus ou s'il propose de décaler l'inscription au moment de l'initiative de la procédure de soutenance ».

- **Campagne d'emplois 2023 des personnels administratifs et techniques**

Maryvonne Boudy, responsable administratif et financier, informe l'assemblée de la campagne d'emplois 2023 des personnels administratifs et techniques du laboratoire :

- Ouverture d'un concours interne dans la filière Recherche et Formation pour le recrutement d'un(e) ingénieur(e) d'études – Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia de la Branche d'activité professionnelle F – Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs. Le poste est à pourvoir sur le site de Wallers-Arenberg dans le Département DeVisu, suite au départ de Christophe Lardeur, régisseur plateau.
- Recrutement d'un(e) gestionnaire administratif pour la Direction du laboratoire, via la bourse à l'emploi de l'établissement sur un profil d'adjoint(e) en gestion administrative de la Branche d'activité professionnelle J – Gestion et Pilotage de la filière Recherche et Formation ou profil équivalent de la filière rectorale.

- **Calendrier des journées doctorales du laboratoire**

Chaque journée doctorale du laboratoire est organisée pour tous les doctorants du laboratoire.

Trois journées sont prévues en 2023 :

- le Mercredi 22 mars 2023, journée organisée par les représentants des doctorants du Département DeScripto,
- en Juin 2023 (date communiquée ultérieurement), journée organisée par les représentants des doctorants du Département DeVisu,
- en octobre ou novembre 2023, (date communiquée ultérieurement), journée organisée par les représentants des doctorants du Département CRISS.

Prochain Conseil de laboratoire fin janvier 2023

La séance est levée à 17 h 00.